

Inscription et renseignements



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

J'ai besoin d'une aide pour pouvoir m'accorder ce temps

Oui Non

Si oui, merci de nous contacter rapidement

Contacts:

Délégation départementale des Bouches du Rhône / Josiane Rouanet

04 91 79 99 99 / 06 37 79 81 46

Courriel: jrouanet.dd13.apf@gmail.com

SAVS APF 13 / Sarah Mauroy

04 91 29 97 62

Courriel: savs.marseille@apf.asso.fr

Café « entr'aidants »

Un espace dédié uniquement aux aidants (proches, parents, fratrie, conjoints...) de personnes en situation de handicap moteur.

**Rejoignez-nous pour un moment convivial le
Mercredi 8 octobre 2014
de 14h30 à 16h30 à la délégation.**

Délégation départementale des Bouches du Rhône
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
279 avenue de la Capelette 13010 Marseille

Constat

Les aidants aussi ont besoin d'aide !

Vous êtes plus de trois millions en France à venir en aide à un proche dépendant, malade ou en situation de handicap. Vous êtes ce que l'on appelle les aidants. Vous êtes fatigué, seul avec vos questions, en perte de lien social. Quelles sont les solutions pour ne pas arriver à un point de rupture ? Comment s'en sortir au quotidien ? Comment s'accorder du temps pour soi ? Ou trouver du soutien ?

Face à vos questions et aux résultats de l'enquête APF publiée en octobre 2013 sur la charge de l'aidant familial ou proche aidant, la délégation en partenariat avec le S.A.V.S, a décidé de mettre en place un café des aidants.

Objectif

Vous proposer des rencontres mensuelles autour d'un café, en toute liberté, pour prendre le temps de s'informer, d'échanger entre aidants et de partager des expériences. Vous apporter écoute, soutien, conseil et accompagnement. Agir pour la reconnaissance du statut d'Aidant

Comment?

Autour d'un café et d'un gâteau. Des temps:

*De convivialité ; discussions libres ou à thèmes (relations avec les professionnels, trouver un équilibre, solutions de répit, droit et protection juridique, formation aux gestes d'accompagnement...).

*D'information par des intervenants professionnels (juriste, assistante sociale, ergothérapeute).

En fonction de vos attentes et de vos demandes, des réponses spécifiques seront mises en place (groupe de parole...). Ces temps vous sont dédiés afin de vous permettre d'y participer sereinement.

Quand et Où ?

Le 2eme mercredi de chaque mois d'octobre à juillet.

De 14h30 à 16h30

Dans les locaux de l'APF (ou dans un autre lieu)

Notre objectif est de vous proposer un temps pour vous. Nous envisagerons donc avec vous les réponses adaptées pour vous aider à organiser ce temps.

Par qui ?

Sarah MAUROY, Psychologue du SAVS, et Josiane ROUANET, Chargée de Mission à la Délégation départementale des Bouches du Rhône.

Projet :

Organiser une initiative départementale dans le cadre de la journée Nationale des Aidants 2015.